

FICHE D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS en chambre (Forfait)

Journal _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Délégués officiels à l'AGA :

Nom : _____

Courriel : _____

Nom : _____

Courriel : _____

Délégués en occupation double: (300 \$)

_____ \$

_____ \$

Délégués en occupation simple: (435 \$)

_____ \$

_____ \$

Observateur (non-membre) : (535 \$)

_____ \$

Total partiel A _____ \$

INSCRIPTIONS à la carte

(Pour ceux qui ne sont pas en chambre)

Conférence et buffet du vendredi: 50 \$ par personne

Noms _____ \$

_____ \$

Ateliers du samedi et repas du midi:

90 \$ par personne

Noms _____ \$

_____ \$

Banquet du samedi soir: 65 \$ par personne

Noms _____ \$

_____ \$

_____ \$

Mini-conférences et brunch du dimanche:

50 \$ par personne

Noms _____ \$

_____ \$

Total partiel B _____ \$

Visite guidée (20 \$ par personne)

Noms _____ \$ Noms _____ \$

Noms _____ \$ Noms _____ \$

Noms _____ \$ Noms _____ \$

Total partiel C _____ \$

Grand total (A + B + C) _____ \$

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de l'AMECQ et le faire parvenir **avant le 31 mars 2017** au:
86, boulevard des Entreprises, bureau 206, Boisbriand (Québec) J7G 2T3

CHOIX DES ATELIERS

samedi 9 h

La recherche journalistique

Noms _____

Le recrutement et la gestion des bénévoles

Noms _____

samedi 13 h

La gouvernance de votre CA

Noms _____

Le sociofinancement

Noms _____

Inscrivez-vous avant le 31 mars 2017, 17 h

Veuillez libeller votre chèque au nom de l'AMECQ et faire parvenir vos inscriptions avant le 31 mars 2017 à 17 h, au 86, boulevard des Entreprises, bureau 206, Boisbriand (Québec) J7G 2T3. Après cette date, aucune réservation de chambre ne pourra être garantie selon le forfait offert par l'AMECQ. L'AMECQ n'acceptera aucun paiement sur place. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 10 avril 2017.

Politique de remboursement des frais de déplacement

Afin de favoriser la participation des membres provenant de régions éloignées de l'emplacement du congrès, l'AMECQ alloue des frais de déplacement de 0,25 \$ / km pour les participants provenant d'une localité située à plus de 300 km du lieu du congrès (600 km aller-retour). Le kilométrage parcouru sera vérifié sur Google Maps. Des formulaires à cet effet seront disponibles sur place.

À propos de l'occupation double

Si un journal n'inscrit qu'un seul délégué en occupation double, ce délégué se verra attribuer une chambre qu'il partagera avec un délégué (de même sexe) d'un autre journal. À moins d'avis contraire, deux délégués de sexes différents d'un même journal, pourront partager une même chambre en occupation double. Si les occupants ne veulent qu'un seul lit au lieu de deux, ils doivent l'indiquer sur le formulaire.

FRAIS D'INSCRIPTION

FORFAIT *		À LA CARTE	
(inscription en chambre)		(pour ceux qui ne sont pas en chambre)	
Délégués en occupation double	300 \$	Conférence et buffet du vendredi	50 \$
Délégués en occupation simple	435 \$	Ateliers du samedi et repas du midi	90 \$
Observateur (non-membre de l'AMECQ)	535 \$	Banquet du samedi	65 \$
		Conférence et brunch du dimanche	50 \$

* Ces prix incluent les ateliers, les repas mentionnés à l'horaire et l'hébergement pour deux nuitées.